

Précision

Suite à l'article paru dans votre quotidien « Le Temps » en date du 11 novembre 2009 et intitulé « Tous les métiers de l'entreprise en réseau », je tiens à apporter les précisions suivantes :

- Une erreur s'est glissée dans l'article, il a été cité le Président de l'Ordre des Avocats alors qu'il s'agissait du Président de l'Ordre des Experts Comptables de Tunis. En effet le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats a reçu notre délégation avec toute la chaleur qui caractérise nos amis tunisiens. La réunion a été fructueuse tant pour l'Ordre des Avocats que pour notre organisme. Cela débouchera sur des échanges réciproques entre nos deux organisations quant à l'accompagnement des entreprises de la région Provence Alpes Côte d'Azur désirant investir en Tunisie.

- Concernant l'incompréhensible position du Président de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie qui a brillé par son absence, je ne peux que déplorer cette attitude qui a surpris les 30 confrères experts comptables qui sont venus à notre rencontre et qui désirent s'investir davantage dans ce projet. Au nom de l'Ordre des Experts Comptables Provence Alpes Côte d'Azur Corse, je tiens à remercier l'ensemble des confrères qui ont manifesté un intérêt certain pour cette rencontre et en particulier l'ancien Président, mon confrère et ami M. Ahmed BELAIFA.

- Monsieur Ahmed BELAIFA a été le premier président à avoir signé un protocole de coopération liant nos deux institutions, qui aujourd'hui trouve sa consécration dans le projet porté par Finances et Conseil Méditerranée

Dans un monde en crise, où il est nécessaire, voire vital de développer des échanges de proximité, pour une croissance soutenable de nos économies et dans l'intérêt du bien être de nos concitoyens, je ne désespère pas de revoir le Président MANSOUR participer au nom de l'Ordre des Experts Comptables à une initiative qui vise l'intérêt général et qui va dans le bon sens comme l'on fait avant lui les deux Présidents de l'Ordre des Experts d'Algérie et du Maroc.

Mohamed LAQHILA

**Président de la Commission Internationale de l'Ordre des Experts Comptables de la Région
Provence Alpes Côte d'Azur Corse**